

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-000420 / 50114741
Dixi Polytool S.A., 2400 Le Locle
Département fraises à fendre et taillage / affûtage des forêts et des fraises
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
01.03.2014–28.02.2017 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-000571 / 52004162
BASF Pharma (Evionnaz) S.A., 1902 Evionnaz
Secteur Laboratoire QC: intervention de contrôle qualité lors de problèmes techniques de la production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
3 H
01.04.2014–31.03.2017 (Nouveau permis)
- 14-000555 / 50233249
Tuyau Max S.A., Succursale Région Romandie, 1020 Renens VD
Interventions de dépannage (service d'urgence) sur les canalisations d'eaux usées et les conduites de ventilation lors de problèmes techniques. Région Romandie
Horaire indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.05.2014–30.06.2016 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-000492 / 40523975
Codec S.A., 2056 Dombresson
Atelier de décolletage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
2 H
01.04.2014–31.03.2017 (Renouvellement)
- 14-000490 / 40523975
Codec S.A., 2056 Dombresson
Ateliers de décolletage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
2 H
01.04.2014–31.03.2017 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-000574 / 52004162
BASF Pharma (Evionnaz) S.A., 1902 Evionnaz
Productuion «Usine 101», Finition, Laboratoire QC
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
32 H
01.04.2014–31.03.2017 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 14-000527 / 66655334
Cronal S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds
Secteur laser
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

1^{er} avril 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail